

Atelier 2- Les sociétés civiles sahraouies et marocaines : un dialogue possible pour faire progresser le respect de tous les droits ?

Organisé par : AARASD- Association des amis de la république arabe sahraouie démocratique /// AFAPREDESA (association des familles des prisonniers et disparus sahraouis) /// CORELSO (Comité pour le respect des libertés et des droits humains au Sahara occidental) /// Mouvement de la Paix, Cedetim /// ASVDH (Association sahraouie des victimes des violation des droits humains).

Intervenant(e)s : Ghalia Djimi, vice présidente de l'ASVDH (association sahraouie de défense des droits de l'homme) /// Khadija Ryadi, ancienne présidente de l'AMDH (association marocaine des droits de l'homme) et lauréate du prix DH de l'AG des Nations unies /// Brahim El Ansari, délégué HRW pour le Sahara occidental et le Maroc /// Bachir Moutik, Représentant en France de l'AFAPREDESA (association des familles des prisonniers et disparus sahraouis) /// France Weyl, avocate , Association Droit Solidarité /// Régine Villemont, Association des Amis de la RASD

Cet atelier, à l'initiative de l'association des Amis de la RASD, a proposé cet intitulé pour se retrouver à l'unisson du titre général de l'UESI « Bien vivre ensemble, c'est possible ». Il nous a permis de réunir pour la première fois des intervenants sahraouis et marocains de grande qualité et d'installer avec un public attentif une discussion sereine, situation encore exceptionnelle quand dans une même salle se retrouvent des Sahraouis et des Marocains. Situation cependant qui commence à exister au moins à l'occasion des forums sociaux. Aussi notre atelier se situe bien dans cette perspective et nous espérons que sa tenue contribuera à préparer celui de mars à Tunis.

Cependant une réserve a été exprimée par plusieurs présents, les présents n'ayant pas pris le temps de présenter le sujet « Sahara occidental », ce qui leur a manqué et donné le sentiment que cet atelier concernait d'abord les « initiés » : « vous êtes un peu restés entre vous ».

Mais l'atelier organisé il y a deux ans à l'UESI/Lyon qui présentait de manière plus classique le sujet « Sahara occidental » a bien sûr davantage informé de manière factuelle mais en même temps a rassemblé des points de vue très opposés ce qui nous avait empêché de mener une discussion sereine comme en 2014.

L'intitulé 2014 nous a donc permis de réunir ceux qui souhaitaient participer à cet échange et non plus ceux qui n'étaient là que pour contredire le point de vue exprimé par une association soutenant le droit à l'indépendance du peuple sahraoui.

DEROULE DE L'ATELIER

Intervenants :

Ghalia Djimi : vice –présidente de l'ASVDH (association sahraouie contre les graves violations des droits de l'homme au Maroc)

Khadija Ryadi : ancienne présidente de l'AMDH (Association marocaine des droits de l'homme) et lauréate du prix Droits de l'Home de l'AG des Nations unies

Bachir Moutik : Représentant en France de l'AFAPREDESA (association des familles des prisonniers et disparus sahraouis)

France Weyl : Avocate, association Droit Solidarité

Michèle Decaster : Secrétaire générale de l'AFASPA

Régine Villemont : Présidente de l'association des Amis de la RASD et modératrice du débat

Participants à l'atelier : une trentaine de personnes, la plupart responsables associatifs et représentant les trois sociétés civiles : française, marocaine et sahraouie.

Déroulé :

- 1) les intervenants ont démarré l'atelier avec une animation scénarisée à partir du rapport du procès des 22 accusés sahraouis de Gdeim Izik (procès tenu en février 2013 au tribunal militaire de Rabat). Il s'agissait pour eux de faire entrer les présents, dans le sujet, de manière émotionnelle et rapidement.
- 2) Présentation de l'atelier et chaque intervenant est invité à présenter sa conception de sa société civile et du rôle qu'elle peut jouer, très vite les premières interventions se croisent et font rebondir le débat avec la salle
- 3) Deuxième temps de la discussion : que signifient les droits de l'homme dans vos sociétés ? Puis quelles convergences, quelles opportunités de luttes communes ?
- 4) Enfin la question des forums sociaux est discutée

Conclusion

A l'issue de ces trois heures de discussion la modératrice présente des conclusions, approuvées par les présents. Ces thèmes sont une première étape d'un travail commun qui ne va pas manquer de se développer !

1) Abattre les préjugés entre Marocains et Sahraouis et multiplier les occasions de meilleure connaissance et de respect

2) Constaté le fait que lorsque les Sahraouis ou les Marocains dépassent les lignes rouges, ils subissent des formes aussi cruelles de répression

3) S'interroger sur « la marocanité du Sahara » : est-ce une conviction partagée par la majorité des Marocains ou une construction du Makhzen depuis 50 ans ?

4) Quelles perspectives possibles ? Lutter ensemble contre la torture et l'impunité des bourreaux, participer ensemble aux forums sociaux et organiser un dispositif commun d'observation des procès au Maroc.

5) Faire le constat que l'impasse actuelle est lourde de dangers et d'une perte de confiance dans les méthodes pacifiques.

Ces conclusions en forme de résolutions seront portées par les présents partout où ce sera possible ! Une première application a été mise en œuvre à Tanger au moment du procès de la jeune étudiante marocaine Wafae Charaf, ce 11 août 2014. Michèle Decaster présente à Rabat puis à Tanger suite à son « enlèvement » à El Aïoun par la police marocaine, qui lui a interdit l'entrée au Sahara occidental, a souhaité s'associer à la mission de l'AMDH venue en nombre observer le procès d'une militante inculpée pour accusations calomnieuses. Elle a simplement dénoncé et porté plainte contre la torture subie au moment de son arrestation en avril dernier. Résultat : Wafae Charaf a été condamnée à un an de prison ferme et Michèle Decaster pour la deuxième fois « enlevée » par la police marocaine pour un contrôle d'identité qui a duré 8 heures... pour lui interdire l'accès au tribunal.

Cet atelier de l'UESI/Rennes indispensable a adopté des résolutions qu'il faut mettre en œuvre le plus possible pour faire progresser le respect de tous les droits au Maroc, ce qui vient de se passer en août en montre l'urgence et la nécessité.